BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1371

38 – ISÈRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRENOBLE

Ventes et cessions

Rectificatif : BODACC A. *Numéro de parution :* 20260201. *Date de parution :* 20 octobre 2026. *Annonce numéro :* 1810.
Cet avis est annulé et remplacé par le suivant :

108 510 447 RCS Vienne.
COMBO MOIRANS GRENOBLE.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 50000.00 EUR.
Adresse : 2, Rue De l'Usine Mermoz, 38300 Bourgoin-Jallieu.
Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 140000 EUR.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Un hôtel trois étoiles avec restaurant de quarante-sept (47) chambres, exploité sous l'enseigne Campanile..
Adresse : 187, Rue Des Etangs, Centr'Alp, 38430 Moirans.
Précédent propriétaire : 380 861 963 RCS Grenoble. **HOTEL GRIL HOTEL BUREAU DE MOIRANS.**
Date de commencement d'activité : 24 septembre 2026.
Publication légale : MESINFO/l'essor38.fr *du* 15 octobre 2026.
Oppositions : SELARL HOVE-ROYER et associés 27 route de Grenoble 38430 Moirans..
Commentaires : Adresse de l'ancien propriétaire : 187 Rue des Etangs 38430 MOIRANS. Adresse du nouveau propriétaire : 2 Rue de l'Usine Mermoz 38300 BOURGOIN-JALLIEU. Le prix global est ventilé comm suit entre les 2 établissements composant le fonds de commerce : s'agissant de l'ets "première classe" siret 380861963 00045. Le prix est fixé à la somme de 140000 Euros. S'agissant de l'ets "Campanile" siret 380861963 00037 le prix est fixé à la somme de 140000 Euros. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..